



EN LIGNE

TOLÉRANCE ZÉRO POUR LE TRAVAIL DES ENFANTS, LE TRAVAIL FORCÉ ET LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

VISIOCONFÉRENCE DE HAUT NIVEAU • 2 ET 3 MARS 2022



Un événement organisé dans le cadre de la présidence française du Conseil de l'Union européenne*

ALLIANCE



Organisation
internationale
du Travail



*Cet événement n'est pas organisé par le Gouvernement français. Il est cependant autorisé par celui-ci à utiliser l'emblème de la présidence française du Conseil de l'Union européenne.

VISIOCONFÉRENCE DE HAUT NIVEAU

TOLÉRANCE ZÉRO POUR LE TRAVAIL DES ENFANTS, LE TRAVAIL FORCÉ

ET LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

2 & 3 MARS, 2022

Dans le cadre du renforcement des partenariats entre six pays pionniers de l'Alliance 8.7, membres de l'Union européenne et les pays de l'Est et du Sud représentés par l'Albanie, l'Allemagne, la Côte d'Ivoire, la France, le Maroc et les Pays-Bas ;

Organisé par le Secrétariat de l'Alliance 8.7 – Partenariat global contre le travail des enfants, le travail forcé, l'esclavage moderne et la traite des êtres humains et le Bureau de Paris de l'Organisation internationale du Travail (OIT) ;

Avec le soutien de la Commission nationale consultative française des droits de l'Homme (CNCDH), rapporteur national indépendant sur la lutte contre la traite et l'exploitation des êtres humains ; de Secours Catholique-Caritas France, coordinateur du collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains » composé de 28 associations luttant contre l'exploitation des personnes sous toutes ses formes ; du Comité Contre l'Esclavage Moderne (CCEM) et des ministères français du Travail, de l'Emploi et de l'Inclusion et de l'Europe et des Affaires étrangères ;

La Visioconférence accueillera des représentants des Gouvernements, des institutions européennes et internationales ; des personnes victimes et survivantes ; des ONG et partenaires sociaux des six pays pionniers de l'Alliance 8.7. Des participants de tous les continents pourront contribuer aux échanges.

Les conclusions de la Visioconférence, produites dans une approche inclusive, contribueront à l'effectivité comme à l'évolution de la directive de l'Union européenne de 2011 relative à la traite des êtres humains, à favoriser la mise en œuvre de l'approche « zéro tolérance » pour le travail des enfants de la Commission européenne et à enrichir la proposition européenne pour une gouvernance durable des entreprises. Elles serviront à la préparation de la 5^{ème} Conférence Internationale pour l'éradication du travail des enfants à Durban en mai 2022.

Les interventions sont traduites simultanément en français et en anglais. La modération des discussions est assurée par Monica Lisa (Centre international de formation de l'OIT).

Mercredi 2 mars – 09H30 -10H30 (HEC) – Session d'ouverture de haut niveau

Apporter le soutien politique et l'engagement interministériel nécessaires à la lutte contre le travail des enfants, le travail forcé et la traite des êtres humains, en associant l'ensemble des parties prenantes.

Introduction : Anousheh KARVAR – Présidente de l'Alliance 8.7, Partenariat mondial contre le travail des enfants, le travail forcé, la traite des êtres humains et l'esclavage contemporain.

Discours d'ouverture par les Ministres et la Commissaire européenne aux partenariats internationaux

1. **M^{me} Elisabeth BORNE** – Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Inclusion (France)
2. **M. Franck RIESTER** – Ministre délégué au Commerce extérieur (France)
3. **M. Adama KAMARA** – Ministre de l'Emploi et de la Protection sociale (Côte d'Ivoire)
4. **M. Younes SEKKOURI** – Ministre de l'Inclusion économique, des Petites entreprises, de l'Emploi et des Compétences (Maroc)
5. **M^{me} Karien VAN GENNIP** – Ministre des Affaires sociales et de l'Emploi (Pays-Bas)

6. **M^{me} Jutta URPILAINEN** – Commissaire aux Partenariats internationaux (EU) *tbc*
7. **M. Hubertus HEIL** – Ministre fédéral de l'Emploi et des Affaires sociales (Allemagne)
8. **M^{me} Denada SEFERI** – Ministre déléguée à la Santé et à la Protection sociale (Albanie)
9. **M. Adrien TAQUET** – Secrétaire d'État chargé de l'Enfance et des Familles (France)

Pause (5min)

Mercredi 2 mars – 10H30-12H30 (HEC) – Présentation

L'agenda 2030 des Objectifs de Développement Durable (ODD) a pour objectif de mettre fin à toutes formes d'exploitation, notamment des populations vulnérables. Ce défi est accentué par la pandémie du Covid-19. Sans efforts supplémentaires, la communauté internationale ne sera pas en mesure d'atteindre la Cible 8.7 des ODD et mettre fin au travail des enfants d'ici 2025, au travail forcé et à la traite des êtres humains d'ici 2030.

En décembre 2020, le Conseil de l'Union européenne a encouragé les États membres à rejoindre l'Alliance 8.7 ([Conclusions sur les droits de l'homme et le travail décent dans les chaînes d'approvisionnement mondiales](#)). Un cadre commun aux États membres de l'Union européenne pourrait servir de base pour initier des partenariats avec et entre les 25 autres Pays pionniers de l'Alliance 8.7. Plusieurs directives de l'Union européenne, aujourd'hui en préparation, devraient y contribuer.

La 5^{ème} Conférence internationale sur l'éradication du travail des enfants à Durban, en mai 2022, devrait offrir une opportunité pour amplifier les actions.

Intervenants

1. **Jean-Marie BURGUBURU** – Président de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme (France)
2. **Geneviève COLAS** – Secours Catholique, coordonnatrice de « Ensemble contre la traite des êtres humains » (France)
3. **Sylvie O'DY** – Présidente, Comité contre l'Esclavage Moderne - CCEM (France)

Témoignage des personnes survivantes : Leïla et Abdjelil

4. **Philippe VANHUYNEM** – Chef du Service des Principes et Droits fondamentaux au travail, OIT
5. **Cyril COSME** – Directeur, Bureau de Paris de l'OIT

Présentation de deux projets de lutte contre la traite et le travail des enfants en Afrique

1. **SAVE Maroc** – Projet de coopération inter-associative contre la traite des êtres humains à des fins d'exploitation par le travail, présenté par Me Mohamed OULKHOUIR, INSAF (Maroc)
2. **ACCEL Africa Project** – Projet d'accélération pour lutter contre le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement en Afrique, présenté par Minoru OGASAWARA, OIT

Discussion

Pause – 12H30-14H00

Mercredi 2 mars – 14H00-16H00 (HEC) - Session 1

Prévenir, tout au long des chaînes d'approvisionnement, par la formation et l'exercice du devoir de vigilance

Discuter des améliorations à apporter à l'exercice du devoir de vigilance des entreprises et d'autres acteurs économiques ayant des activités internationales par le biais, notamment, de la sensibilisation du grand public et de la formation des décideurs publics, des managers du secteur privé et des relais d'opinion.

Interventions de cadrage

1. **Matthias THORNS** – Secrétaire général adjoint de l'Organisation Internationale des Employeurs (OIE)
2. **Jeroen BEIRNAERT** – Directeur pour les droits humains et syndicaux, Confédération Syndicale Internationale (CSI)
3. **Professeuse Dorothée BAUMANN-PAULY** – Directrice de Geneva Center for Business and Human Rights – Université de Genève & New York University

Table ronde 1 : Les réponses des Gouvernements

1. **Kouakou Kra Martin N'GUETTIA** – Directeur de la lutte contre le travail des enfants (Côte d'Ivoire)
2. **Anne KEMPERS** – Agence des Entreprises des Pays-Bas, Fonds contre le travail des enfants
3. **Eline BIJVELD** – Work: No Child's Business (Pays-Bas)

Table ronde 2 : Bonnes pratiques et propositions des partenaires sociaux et de la Société civile

1. **Ludivine PIRON** – End child prostitution, child pornography and trafficking of children (ECPAT)
2. **Lucie CHATELAIN** – Association Sherpa
3. **Hicham ZOUANATE** – Confédération générale des Entreprises du Maroc (CGEM)
4. **Amal ELAMRI** – Union marocaine du Travail (UMT)

Discussion

Pause (5min)

Mercredi 2 mars – 16H00-18H00 (HEC) – Session 2

Détecter, identifier, accompagner, protéger

Passer en revue les actions en cours et les progrès à réaliser dans la détection des victimes/survivants, leur protection et leur accompagnement, notamment pour un meilleur accès aux droits (mise à l'abri, logement, santé, éducation et emploi), à la justice et à la réparation.

Interventions de cadrage

1. **Valiant RICHEY** – Représentant spécial et coordonnateur pour la lutte contre le traite des êtres humains, Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE)
2. **Professeuse Conny RIJKEN** – Membre élue, Groupe d'experts pour la lutte contre le traite des êtres humains - GRETA/Conseil de l'Europe

Table ronde 1: Réponses nationales

1. **Elisabeth MOIRON-BRAUD** – Secrétaire générale, Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains (France)
2. **Dr. Philipp SCHWERTMANN** – Chef du Département des Migrations et du travail décent - Arbeit und Leben Berlin-Brandenburg DGB/VHS e. V. (Allemagne)
3. **Kouakou Kra Martin N'GUETTIA** – Directeur de la lutte contre le travail des enfants (Côte d'Ivoire)
4. **Herman BOLHAAR** – Rapporteur national pour la traite des êtres humains et la violence sexuelle à l'encontre des enfants (Pays-Bas)
5. **Salima ADMI** – Directeur du Travail (Maroc)
6. **Nadia BOS** – Experte en matière de traite des êtres humains, Autorité du Travail des Pays-Bas

Table ronde 2: Actions and propositions de la Société civile

1. **Ariela MITRI** – Caritas Albania
2. **Brian VARMA** – CoMensha (Pays-Bas)
3. **Suzanne HOFF** – La Strada International
4. **Euphrasie AKA** – Directrice pays et Représentante Régionale pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre de la Fondation ICI (Côte d'Ivoire)
5. **Annabel CANZIAN** – Comité Contre l'Esclavage Moderne - CCEM (France)
6. **Lea RAKOVSKY** – BAN YING, e.V. Centre de coordination et de conseil en matière de traite des êtres humains (Allemagne)

Discussion

Jeudi 3 mars – 9H30-11H30 (HEC) – Session 3

Conduire une action ambitieuse et efficace en Europe et dans le monde

Encourager les partenariats internationaux, renforcer les instruments européens pour s'attaquer aux causes profondes de l'exploitation – la pauvreté, le travail informel, l'absence de protection sociale et de protection du travail, la violence, certaines normes culturelles et sociales, les discriminations liées au genre et à d'autres critères – partout dans le monde. Evaluer les progrès par un suivi périodique efficace.

Interventions de cadrage

1. **Martha NEWTON** – Directrice générale Adjointe de l'OIT
2. **Renate HORNUNG-DRAUS** – Vice-Présidente du Conseil d'administration de l'OIT, Présidente du groupe des employeurs
3. **Catylene PASSCHIER** – Vice-Présidente du Conseil d'administration de l'OIT, Présidente du groupe des travailleurs

Table ronde 1 : Réponses européennes

1. **Diane SCHMITT** – Coordinatrice des actions contre la Traite (Commission européenne)
2. **Général Dominique LAMBERT** – Office central de lutte contre le travail illégal (France)
3. **Cécile BILLAUX** – Cheffe d'Unité à la Direction générale des Partenariats internationaux (Commission européenne)

Table ronde 2 : Actions et propositions de la Société civile

1. **Maria NYMAN** – Caritas Europe
2. **Tim RYAN** – Global March against Child Labour
3. **Martina LIEBSCH** – Groupe de travail contre la traite des êtres humains de la Conférence épiscopale allemande
4. **Karima MKIKA** – Association Al Karam (Maroc)

Table ronde 3: Actions et propositions des partenaires sociaux

1. **Isabelle SCHÖMANN** – Secrétaire confédéral de la Confédération européenne des syndicats
2. **Dr. Carmen BARSAN** – Conseiller principal aux Affaires internationales et économiques, Confédération des associations allemandes d'employeurs (BDA)
3. **Andreas BOTSCH** – Conseiller spécial auprès du Président, Directeur des Affaires européennes et internationales, Confédération allemande des syndicats de travailleurs (DGB)

Discussion

Pause (5min)

Jeudi 3 mars – 11H30-13H00 (HEC) – **Session 4**

Recommandations de politique publique

Proposer des recommandations de politique publique dans le but d'enrichir la mise en œuvre et l'évolution des instruments nationaux, européens et internationaux, ainsi que les clauses sociales des chapitres de développement durable des accords de partenariats européens.

Modération: **Cécile RIOU-BATISTA** – Secrétaire générale adjointe de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme (France)

Engagements et recommandations des Gouvernements

1. **Salima ADAMI** – Directrice du Travail, Ministère de l'Inclusion économique, des Petites entreprises, de l'Emploi et des Compétences (Maroc)
2. **Dr Carsten STENDER** – Directeur Général pour les Politiques européennes et internationale, Ministère fédéral de l'Emploi et des Affaires sociales (Allemagne)
3. **Raissa OUFFOUET** – Sous-directrice chargée de l'application de la législation en matière du travail des enfants, Ministère de l'Emploi et de la Protection sociale (Côte d'Ivoire)
4. **Wilm GEURTS** – Directeur des Affaires internationales, Ministère des Affaires sociales et de l'Emploi (Pays-Bas)
5. **Alma TANDILI** – Directrice de l'Agence d'Etat pour les Droits et la protection de l'enfant, Ministère de la Santé et de la Protection sociale (Albanie)
6. **Anousheh KARVAR** – Déléguée du Gouvernement français auprès de l'OIT – Haut fonctionnaire en charge de la Stratégie nationale d'accélération 8.7 (France)

Propositions de la Société civile

1. **Geneviève COLAS** – Secours Catholique Caritas France & Collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains » (France)
2. **Sylvie O'Dy** – Comité Contre l'Esclavage Moderne - CCEM

Discussion

Pause (5min)

Jeudi 3 mars – 13H00-13H30 (CET)

Conclusion

Présentation par un Grand témoin et un panel d'étudiants d'un rapport d'étonnement sur les sessions.

Grand Témoin : **Zita CABAIS OBRA** – Comité consultatif international des Survivants de la Traite (ISTAC) de l'Office de l'OSCE en charge des institutions démocratiques et des droits de l'homme (ODIHR) et Comité Contre l'Esclavage Moderne (CCEM)

Panel d'étudiants en droit, journalisme, communication et management